Compte-rendu du COPIL Natura 2000 Site Montagne des Aldudes 13 décembre 2018 - Baigorri

PRESENTS

1- Collège des administrations et établissements publics 3- de l'Etat

- **SCHIANO Simon** (DREAL Nouvelle Aquitaine)
- **TISLE Joëlle** (DDTM 64)
- **HAMEL Clémence** (DDTM 64)
- **ANTOINE Philippe** (DDTM 64)
- **OBERLE Antoine** (ONF)
- **CHAULIAC Christophe** (ONF)
- **DOISNEAU Théo** (ONF)

Excusés : OUVRARD Eric (DRAAF Nouvelle Aquitaine), **FONTAINE André** et **PINNEAU Hélène** (DDTM 64), **GRIOT Emmanuel** (DDPP), **INARRA Emmanuel** (Conseil départemental – Centre d'éducation au patrimoine)

2- Collège des collectivités territoriales

- **BIDART Michel** (Président de la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri et Président du COPIL)
- **ALDACOUROU Valérie** (CSVB - Déléguée à la commune de Lasse)
- **OCAFRAIN Alain** (CSVB - Vice-Président, Délégué à la commune d'Anhaux)
- **OCAFRAIN Jean-Marie** (CSVB - Délégué à la commune de Banca)
- **HARISPE Bertrand** (Maire des Aldudes)
- **ANCHORDOQUY Jean-Michel** (Maire de Bidarray)
- **LABORDE Battit** (CAPB – Montagne)

Excusés : OCAFRAIN Michel (Maire de Banca) ; **ALZURI Emmanuel** (Communauté d'Agglomération Pays-Basque), **BARREIX Jacques** (Président de la Commission Syndicale du Pays de Soule)

3- Collège des organisations socio-professionnelles, représentants des propriétaires et exploitants des biens ruraux, concessionnaires d'ouvrages publics, gestionnaires d'infrastructures

- **HIRIGARAY Jean-François** (FDSEA 64)
- **FAUCHEUX Floriane** (Chambre d'Agriculture 64)
- **DUBOSCQ Romain** (CDEO – Cellule pastorale 64)
- **BARRERE Céline** (Syndicat AOP Ossau-Iraty)

4- Collège des associations et personnes qualifiées

- **REBOURS Isabelle** (Saiak)
- **DINDART Xabier** (CPIE Pays-Basque)
- **COUANON Virginie** (LPO Aquitaine)
- **URCUN Jean-Paul** (LPO Aquitaine)
- **HEUACKER Vadim** (LPO Pyrénées Vivantes)
- **LE MOAL Tanguy** (CEN Aquitaine)
- **PRUD'HOMME François** (Conservatoire Botanique des Pyrénées et Midi-Pyrénées)

Excusés : PEBOSCQ Christian (Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques), **LARRAMENDY POCHELU Pantxika** (Euskal Raid)

Invités

- **LEGARRA Christine** (CSVB)
- **ARTANO Coralie** (EHMEB)
- **PETRISSANS-ITURBURUA** Xabina (CAPB Montagne)
- **PIANA Marine** (CSPC)
- **TOURREUIL David** (CSPC)
- **DULIN ALEXA** (CAPB)

Excusé : CAVAILLES Guillaume (EHLG)

ACCUEIL

Michel BIDART, Président du comité de Pilotage introduit la réunion en remerciant les membres présents et en invitant à un tour de table de présentation.

Marine VILARELLE, animatrice du site Natura 2000 annonce l'ordre du jour :

- Rappel de la démarche
- Bilan depuis le dernier comité de pilotage
- Perspectives d'animation en 2019
- Présentation de la reprise de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site
- Questions diverses

- **Intervenante :** Marine VILARELLE (Animatrice du DOCOB)
- **Support :** Power point (pièce jointe)

INTRODUCTION

Principaux éléments : Rappel de l'historique de la démarche au niveau européen et local, présentation du territoire et du DOCOB, présentation du territoire animé 'Montagne des Aldudes', campagnes d'animation précédentes.

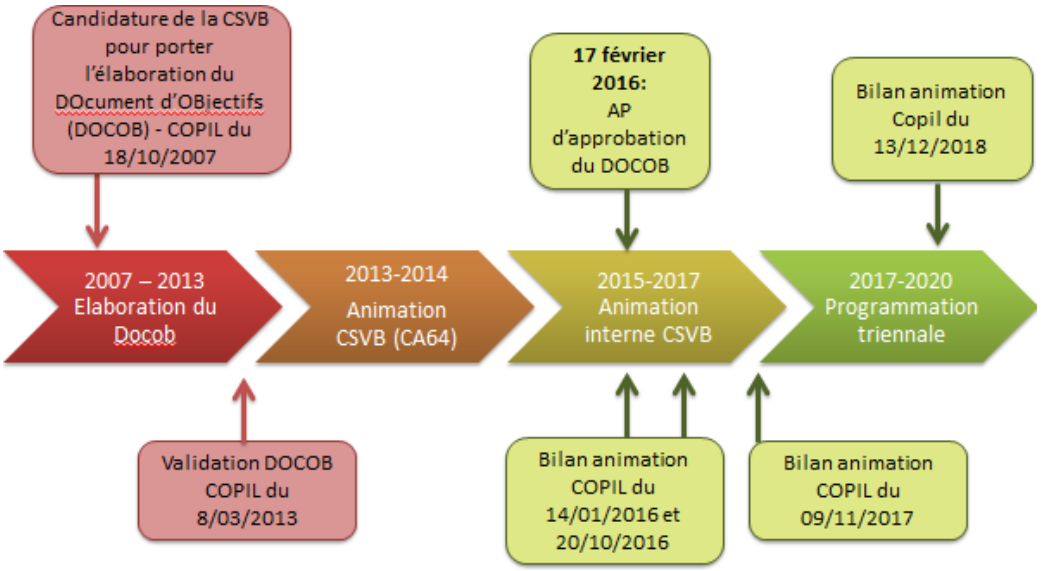

1. BILAN DE L'ANIMATION, PRESENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL ET PERSPECTIVES 2018

1.1. Rappel des objectifs du DOCOB et des outils d'animation

Le Document d'objectif est constitué d'un diagnostic écologique, d'un diagnostic socio-économique dans le but de conserver les espèces et habitats d'intérêt communautaire tout en tenant compte les activités socio-économiques et culturelles du territoire. 6 objectifs de développement durable sont ainsi fixés :

1- Maintenir la **mosaïque de milieux** par une gestion agro-pastorale équilibrée limitant notamment la déprise
2- Maintenir une gestion raisonnée et multifonctionnelle de la **forêt**
3- Maintenir et restaurer les **régimes hydriques des sources** et favoriser la mosaïque d'habitats humides en adaptant les projets d'aménagements

4- Favoriser une gestion concertée des activités existantes compatibles avec les enjeux de conservation des espèces de la DO
5- **Sensibiliser** les acteurs locaux et les visiteurs à la conservation des habitats et espèces en s'appuyant sur les ressources et compétences locales
4- **Améliorer les connaissances** sur les espèces et habitats à enjeux et sur les interactions avec les activités

Ces 6 objectifs sont ensuite déclinés en 18 objectifs opérationnels eux-même traduits en 47 actions à mettre en œuvre.

Différents types d'outils sont animés et mis à disposition des acteurs du territoire pour répondre aux objectifs fixés par le Docob. Ces outils sont contractuels ou non :

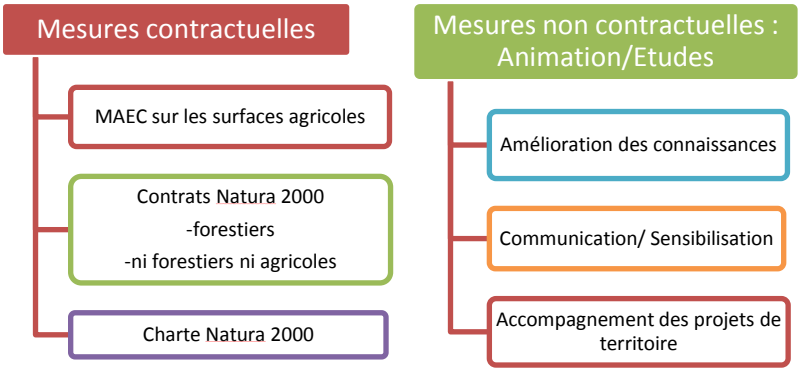

1.2. Rappel de la feuille de route de 2018

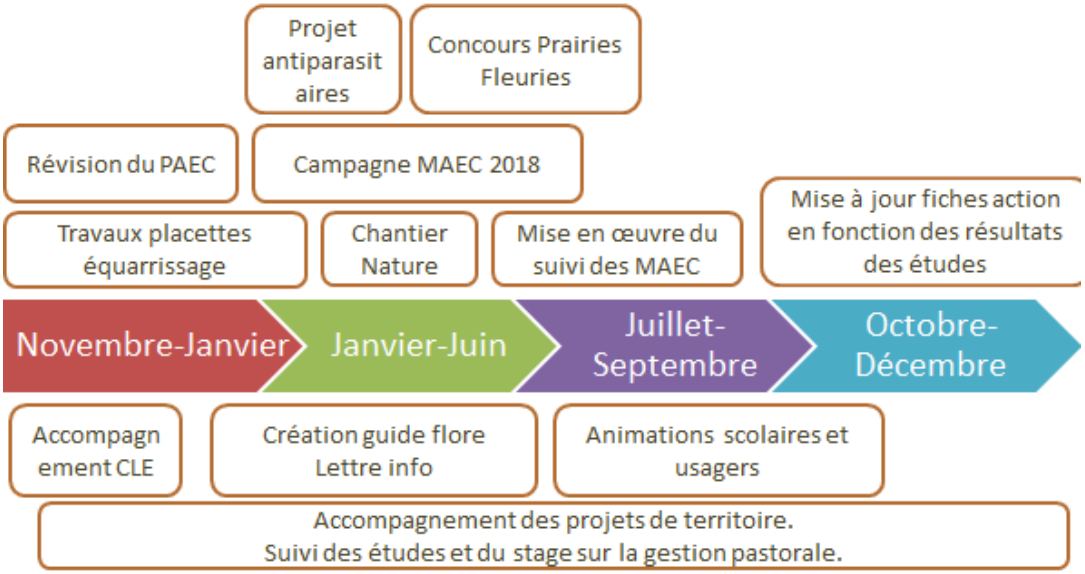

1.3. Bilan depuis le Copil de 2018 et perspectives 2019 en fonction des objectifs du Docob

Objectif 1 : Maintien de la mosaïque de milieux

PA 1-1 Maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats agro-pastoraux en organisant une meilleure répartition des troupeaux

PA1-2 Maintenir l'ouverture des milieux et améliorer leur état de conservation par des pratiques d'entretien adaptées et complémentaires au pâturage

PA 3 Restaurer les milieux d'intérêt communautaire embroussaillés

Cet objectif de maintien de la mosaïque des habitats agropastoraux est la thématique qui occupe une grande part du temps d'animation passé car près de 70% du site est constitué de surfaces agricoles et que les landes, les pelouses acides et les prairies maigres de fauches constituent une part très importante des habitats d'intérêt communautaire Pour répondre à ces objectifs, des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques sont proposées aux éleveurs depuis 2013. Il existe différentes MAEC : Gestion pastorale extensive des landes et des pelouses, Fauche de la fougère, Gyrobroyage et pâturage, Ecobuage et pâturage (sur les landes vieillissantes et hors chênaie à tauzin).

Les enjeux liés à la préservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire sont également présentés au cours des Commissions Locales d'Ecobuages (CLE).

Perspectives : Poursuite de l'animation des MAEC et l'intégration des enjeux au cours des CLE.

2018 : Stage sur l'amélioration de la gestion pastorale – Lucie TROGNON

Sur le site Natura 2000 « Montagne des Aldudes », les estives sont gérées de manière collective par la Commission syndicale de la Vallée de Baigorri et les AFP d'Arrossa et de Bidarray.

Ces zones, pastorales pour la plupart, ont traditionnellement et depuis des générations été pâturées par les troupeaux des éleveurs de l'ensemble des communes du territoire et entretenues par une diversité de pratiques agropastorales complémentaires. Ces pratiques sont importantes pour conserver des habitats pour lesquels l'Europe et l'Etat se sont engagés et ont fixé des objectifs de restauration et de conservation au travers du dispositif Natura 2000. Il s'agit des landes et des pelouses, habitats semi naturels, pour lesquels la main de l'homme guidant la dent du bétail s'avère indispensable à leur conservation. En équilibre avec les milieux forestiers, elles créent une mosaïque d'habitats particulièrement favorable à certaines espèces d'intérêt communautaire comme les chauves-souris. Malgré les multiples efforts menés par les gestionnaires d'estives pour accueillir les troupeaux transhumants dans les meilleures conditions, la déprise agricole et la diminution de main d'œuvre menacent de jour en jour cet équilibre.

Dans ce contexte, la problématique du stage était la suivante : **comment maintenir les habitats d'intérêt communautaire agropastoraux sur un territoire faisant face à une déprise agricole amenée à s'accentuer ?**

L'étude s'est donc déroulée en 4 étapes principales

- Un état des lieux de l'évolution de la végétation sur les 60 dernières années et une analyse de l'utilisation pastorale permettant d'obtenir une carte de hiérarchisation du risque d'abandon et de disparition de la mosaïque d'habitats.

- Sur la base des éléments de la première étape, une concertation avec les gestionnaires d'estives est menée pour choisir deux zones où pousser la réflexion sur l'amélioration de la gestion pastorale.
- Un recueil de l'avis des éleveurs transhumants et des gestionnaires d'estives sur les enjeux et les pistes d'actions à développer pour maintenir.
- Une concertation locale avec l'ensemble des usagers concernés (éleveurs, commission syndicale, chasseurs etc.) pour définir les objectifs

et les actions à mettre en œuvre, les points forts et les points faibles des différents scénarios identifiés.

Les outils créés dans le cadre de ce travail seront très utiles pour le travail quotidien d'animation N2000, notamment dans la réalisation des plans de gestion de la MAEC Gestion pastorale et dans l'accompagnement des projets du territoire.

Perspectives : Poursuite du travail d'accompagnement des gestionnaires dans l'amélioration de la gestion pastorale en faveur des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire.

2018 : Réponse à l'appel à projet régional Trame verte et bleue « continuités écologiques et biodiversité nocturne »

Objectifs : améliorer la continuité écologique de la trame forestière à l'échelle du site Natura 2000 et la mosaïque d'habitats en faveur des chauves-souris. Maintenir et améliorer l'usage pastoral des estives en permettant notamment d'implanter des zones d'ombrage pour le bétail.

Le projet consiste donc à réaliser des plantations d'arbres sur deux zones d'estive où la connexion de la trame boisée est très fragile voire interrompue et où cela permettra aussi d'améliorer l'accueil des troupeaux transhumants.

Les travaux ont été programmés pour 2019 et seront réalisés en collaboration avec l'agent de l'ONF ce qui permet de bénéficier d'un avis d'expert tout au long du projet, depuis sa conception jusqu'au suivi de l'évolution des boisements. Les plantations proposées sont considérées comme des expérimentations sur des zones où les essais préalables n'ont pas toujours été concluants il y a plusieurs dizaines d'années.

L'objectif est aussi de servir d'expérience témoin pour comprendre les dynamiques de végétation sur ces milieux où les conditions sont particulièrement difficiles et défavorables au boisement. Le mode de plantation par mélange d'accompagnement est innovant sur le territoire. Son but n'est pas sylvicole et il sera donc mis en œuvre de façon à être au plus près d'un boisement naturel spontané.

Perspectives : Réalisation du projet en 2019 en partenariat avec l'ONF.

Questions : Christophe Chauliac (ONF) : *Des actions sont-elles prévues en continuité avec le projet ?*

➔ Marine Vilarelle explique que la participation citoyenne (scolaires, habitants, éleveurs) au projet sous l'angle d'une formation à la plantation suivie d'un chantier nature est également prévue, ainsi que l'information du public grâce à des panneaux disposés sur les estives du projet.

PA 4 Conserver la qualité des milieux prairiaux en lien avec les pratiques existantes

- Pour répondre à cet objectif, des **Mesures Agroenvironnementales et Climatiques** sont proposées aux éleveurs depuis 2013. Il existe une MAEC : Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle.
- **Le concours prairies fleuries** est également organisé pour valoriser les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs sur le territoire de la Montagne Basque. Depuis deux ans, ce sont deux éleveurs du site Natura 2000 qui ont remporté le premier prix du concours local.
- **Projet sur l'amélioration de l'utilisation des produits antiparasitaires**

Au travers de ce projet de suivis coproscopiques (prélèvements de crottes), l'objectif est de permettre aux éleveurs de réduire l'utilisation des antiparasitaires en leur donnant les moyens d'évaluer par eux même la nécessité ou non de traiter, les traitements à utiliser et les alternatives, grâce à une **formation spécifique réalisée par une vétérinaire spécialisée, Catherine Roffet, à Banca**. En 2018, ce projet co-porté avec BLE et la CSPC a concerné 13 éleveurs du site Montagne des Aldudes (**20 échantillons coproscopiques envoyés en 3 envois groupé).**

- **Depuis 2017, un travail est porté sur l'élaboration d'un guide des espèces caractéristiques des sites Natura 2000 de la Montagne Basque** co-porté par EHMEB et la Communauté d'Agglomération Pays Basque avec un financement TEPCV. Avec une clé d'entrée par type d'habitat Natura 2000, le guide FR/EUS a pour but de permettre aux usagers des sites de la Montagne Basque et notamment aux éleveurs, d'identifier les espèces de leurs pâturages, de connaître leurs qualités floristiques, fourragères, apicoles et médicinales ; et de comprendre pourquoi certaines espèces colonisent les prairies (espèces à surveiller), traduisant un déséquilibre, un tassement, un blocage des éléments nutritifs etc.

Perspectives :
Poursuite de l'animation des MAEC, du concours prairies fleuries et du projet sur l'amélioration de l'utilisation des antiparasitaires avec BLE.
Poursuite du travail sur l'amélioration de la gestion pastorale à partir des enjeux et des pistes recueillies dans le cadre du stage de 2018.
Début 2019 : Parution du guide des espèces caractéristiques des milieux agropastoraux à l'intention des éleveurs et usagers des sites Natura 2000 de la Montagne Basque.

ZOOM SUR LES ENGAGEMENTS EN MAE

Bilan 2018 : 6 MAEC ouvertes sur le territoire en 2018: **31 éleveurs** et **1 entité collective** engagés soit 160 parcelles soit 408 ha.

Bilan depuis 2013 : 2 309 ha ont été engagés depuis 2013 ce qui représente plus de **12% du site Natura 2000 et 21% de la surface agricole du site**. Les mesures les plus contractualisées en termes de surface sont la **gestion pastorale**, **la fauche traditionnelle de la fougère, l'écobuage et pâturage ainsi que le maintien de la richesse floristique des prairies.**
2018 correspond à la fin des engagements des MAET de 2013. Il a donc été proposé à ces éleveurs de se réengager en MAEC en 2018.

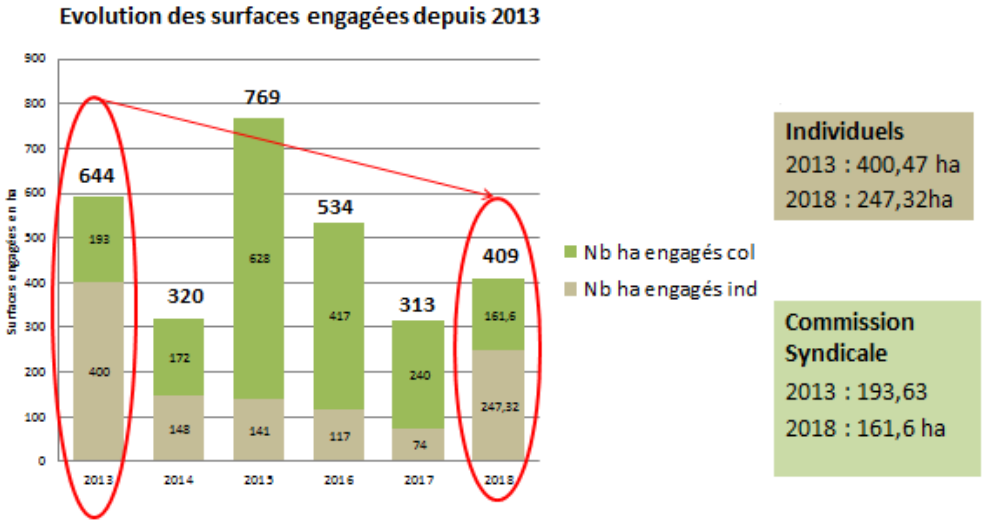

On constate une forte diminution des engagements entre 2013 et 2018 qui découle de différentes causes :

- 6 éleveurs engagés en 2013 n'ont **pas souhaité** se réengager cette année
- 5 éleveurs engagés en 2013 n'ont **pas pu** se réengager cette année
- 9 éleveurs engagés en MAEC maintien de la richesse floristique se sont engagés en MAEC système.

Dans les deux premiers cas, sont en cause :

- la disparition d'une MAE qui valorisait le travail des éleveurs dans les pentes dans la précédente programmation. Cette mesure était particulièrement encourageante (209€/ha/an) pour le maintien d'une pratique traditionnelle (100 ha contractualisés en 2013 et 52 en 2014). Cette mesure a disparu au passage en 2015 du nouveau PDR et aujourd'hui aucune mesure n'est mise en œuvre dans la PAC pour soutenir le maintien des pratiques dans les zones les plus abruptes qui abritent souvent des habitats d'intérêt communautaire.

- le seuil d'engagement de 300€ qui élimine d'office les plus petites exploitations.

- la forte diminution des compensations financières lors du passage des MAET vers les MAEC en 2015, et ce pour des cahiers des charges identiques (pour exemple : l'engagement en maintien de la richesse floristique des prairies remarquables est passé de 182 €/ha/an à 66.01 €/ha/an. Sur le territoire du PAEC Montagne des Aldudes, 108 ha avaient été engagés en 2013 contre 58 ha en 2018). Il en va de même pour la fauche traditionnelle de la fougère qui essuie un recul effrayant cette année. Les éleveurs questionnés sur l'abandon de cette pratique traditionnelle ne voient plus l'intérêt de poursuivre ce travail difficile (manuel, dans les pentes et très gourmand en main d'œuvre) alors que l'achat de paille est possible et intéressant sur le rapport temps passé/coût. Or, ces zones de landes, si elles ne sont plus fauchées, finissent par se boiser. Ce sont ici surtout les habitats de landes d'intérêt communautaire qui sont menacés.

- les TO ouverts au niveau régional dans le PDR actuel découlent des propositions nationales et sont peu voire pas adaptés au contexte de montagne.

Perspectives :
2019 : 6 MAEC proposées dans la réponse à l'Appel Projet PAEC de la région avec la disparition de la fauche précoce de la fougère et l'ajout de la réouverture de milieux fortement embroussaillés.
Inventaire des zones gyrobroyables sur les parcelles collectives.
Nouveaux engagements en gestion pastorale.
Peu de nouveaux engagements individuels prévus.
Travail sur la prochaine PAC dans le cadre du Comité d'Orientation Montagne.

Questions/Remarques :

- *Simon Schiano de la DREAL demande comment sont identifiés les besoins des éleveurs en termes de mesures. Est-ce à partir de questionnaires ?*

->Marine Vilarelle répond que les besoins sont remontés au fil de l'eau grâce aux échanges quotidiens que l'on peut avoir avec les éleveurs.
->Michel Bidart précise que cette année il y'a eu beaucoup de remontées liées à la disparition de la mesure relative à la pente. Les éleveurs déplorent cette disparition.
->Marine V confirme que selon elle, il y'a un manque d'adaptation des MAE aux caractéristiques locales et notamment à la pente.
->Tangi Le Moal souligne la difficulté à porter l'animation du site Natura 2000 sans cartographie validée.

- *Concernant les MAEC proposées en 2019, Tangi Le Moal du CEN demande ce qui a motivé l'abandon de la MAEC Fauche précoce de la fougère.*

-> Son absence en 2019 découle d'abord de la restriction du nombre de mesures imposée par la région répond Marine Vilarelle. Or sur un territoire comme celui du site Natura 2000 « Montagne des Aldudes », constitué de plus de 18000 ha, riche de contextes géoclimatiques multiples et de pratiques agropastorales traditionnelles tant collectives qu'individuelles, le plafond des 5 mesures imposé par la région est très vite atteint et dépassé. Après analyse des engagements depuis 2015 et sondage des personnes qui souhaiteraient s'engager en 2019, aucune ne prévoit d'engagement en fauche précoce alors que des demandes d'engagement en réouverture de milieux fortement embroussaillés ont été faites. Celle-ci a donc été ouverte à la place de la fauche précoce de la fougère dont le retour pourra être envisagé dans la campagne 2020.

- *Enfin, Marine Vilarelle évoque les difficultés de trésorerie de la Commission syndicale dues au retard de paiement des MAEC depuis 2015. Ces retards mettent à mal le fonctionnement de la structure, le montage de projets, la réalisation de travaux pastoraux qui concourent à répondre aux objectifs du Docob.*

Objectif 2: Gestion raisonnée et multifonctionnelle de la forêt

- **F2 :** Maintenir et améliorer l'état de conservation de la hêtraie
- **F3 :** Favoriser le rôle d'habitat d'espèce des forêts

Perspectives :
Poursuivre la concertation avec le technicien forestier de l'ONF sur les actions menées sur le territoire dans le cadre du plan d'aménagement forestier. Poursuivre l'attention portée au maintien des lisières dans le cadre des CLE.
Envisager le montage de contrats Natura 2000 avec l'accompagnement technique de l'ONF

- **F1 :** Définition d'un protocole expérimental pour la gestion des chênaies pionnières à Tauzin

Perspectives : 2019 : protocole à définir avec accompagnement du CBNPMP – Stage prévu pour mener l'étude

Objectif 4: Gestion concertée et conservation des espèces de la directive oiseaux

O: Favoriser une gestion concertée des activités existantes compatibles avec les enjeux de conservation des espèces de la directive oiseaux

La placette d'équarrissage d'Haira a été mise en fonctionnement en 2016. Pour chaque placette, la commission syndicale s'assure du bon fonctionnement du groupe d'éleveurs associé et réalise un suivi annuel.

En 2018, des travaux ont été réalisés pour créer 7 nouvelles placettes : Banca (2), Baigorri (1), Urepel (2), Lasse et Anhaux (2). 1 placette est en attente de réalisation sur la commune de Baigorri et 2 nouvelles demandes ont été formulées par les éleveurs. Ces dispositifs expérimentaux ont fait l'objet d'arrêtés préfectoraux autorisant la pratique de l'équarrissage

naturel. Les travaux ont été accompagnés financièrement par l'Etat à hauteur de 80%.
L'animatrice porte également au quotidien un travail sur **l'intégration des enjeux Vautours** dans les projets locaux, en lien avec les services de l'Etat (DREAL/DDTM), Saiak et la LPO. Depuis 2017, cela a permis par exemple de créer une concertation avec les éleveurs qui réalisent les chantiers d'écobuage dans les zones de nidification du Percnoptère afin qu'ils écobuent avant le 1er mars.

Perspectives :
Un bilan qualitatif et quantitatif de chaque placette sera fait en janvier chaque année. Un suivi de la population de vautour fauve est prévu en 2019 dans le cadre du Plan National d'action « Vautour fauve et activités d'élevage » coordonné par l'ONCFS. Un suivi est également prévu sur les placettes à l'aide de « pièges photo » pour comprendre l'utilisation des placettes par le Vautour Percnoptère et par le Vautour Fauve avec l'association Saiak.

Questions/Remarques :

- *Virginie Couanon de la LPO Aquitaine fait remarquer que les enjeux oiseaux ne concernent pas que les vautours dans la vallée. Des actions sur les autres oiseaux sont-elles prévues dans les prochaines années ?*

->Marine Vilarelle explique que les actions menées sur les oiseaux sont à la marge de l'animation dans la mesure où le site animé est une ZSC. Ce sont des actions qui pourront être mises en place dans le cadre de l'animation du site oiseau quand son élaboration sera terminée.
->Clémence Hamel de la DDTM indique que c'est la DDTM qui a la maitrise d'ouvrage de l'étude d'élaboration du Docob oiseau. Elle a lancé en février 2018 un MAPA comportant deux volets : la mise à jour de la cartographie des habitats du site Montagne des Aldudes et l'élaboration du Docob oiseau. Le premier volet est en cours de réalisation avec une étude menée par l'ONF pour une livraison fin 2020. En ce qui concerne le second volet, le marché a été classé infructueux à cause d'un dépassement d'enveloppe conséquent.
->Vadim Heuaker de la LPO souligne que les enjeux oiseaux sont forts sur la vallée et que l'animation du docob oiseau permettrait de les intégrer et de les relier à d'autres projets actuellement menés sur le territoire. Quand sera-t-il lancé ?
->Clémence Hamel répond que le travail de rédaction du marché a été réalisé en 2018 et il pourrait facilement être relancé en 2019 mais la DDTM est en sous-effectif depuis bientôt 1 an avec un seul ETP pour suivre l'animation des DOCOB du 64 et les études. Il n'est pas possible pour eux d'envisager un suivi d'étude supplémentaire en 2019. La DDTM est néanmoins consciente de l'importance de lancer l'élaboration du DOCOB et cherche actuellement des solutions pour l'entreprendre.

- *Isabelle Rebours de Saiak apporte des précisions quant aux actions portées par l'association dans le cadre d'un projet LEADER sur les vautours percnoptères notamment avec un programme de pose de balise GPS et le suivi par « piège photo » de la fréquentation des placettes d'équarrissage par le percnoptère. Ce projet croise les objectifs de la CSVB en termes de suivi des vautours sur les placettes et d'amélioration des connaissances sur ces espèces.*

Objectif 5: Sensibiliser et informer

- **S1 :** Réalisation de supports de communication vers le grand public
- **S3:** Tendre vers l'appropriation des résultats du DOCOB par les acteurs locaux

En 2018, plusieurs supports ont été réalisés et/ou distribués : articles dans la presse locale, panneaux pour créer une exposition lors de la foire des Aldudes, guide des espèces caractéristiques des habitats agropastoraux des sites Natura 2000 de la montagne basque

L'animatrice a également participé à la création d'un film sur l'étude réalisée sur le bâti rural et son importance pour la faune, commandé par la LPO.

Perspectives : Poursuivre l'information au travers de flyers mais aussi d'une lettre d'information annuelle, mutualisés avec d'autres sites Natura 2000.
Accompagner les acteurs locaux et leurs projets autour des **EIN.**
Parution du guide des espèces caractéristiques des habitats agropastoraux des sites Natura 2000 de la montagne basque début 2019.
2019-2020 : Création d'un support vidéo sur le site Natura 2000

- S2 : organiser des journées de sensibilisation et de découverte

En 2018, différentes journées de sensibilisation ont été réalisées avec des scolaires (Lycée Frantsesenia) et des habitants et usagers (Chalet d'Iraty, chantier nature). Une journée de formation a été réalisée en partenariat avec la CSPC et BLE sur l'utilisation des produits antiparasitaires. Elle a eu lieu à Banca, avec l'intervention de Catherine Roffet, vétérinaire spécialisée sur les antiparasitaires et les traitements alternatifs. Cette intervention accompagne le projet antiparasitaire et donne la possibilité aux éleveurs qui ont fait des analyses coproscopiques sur leur troupeau de connaître la nécessité de traiter leurs bêtes et quels types de produits peuvent être utilisés.

Perspectives : Poursuite des journées de sensibilisation avec les scolaires et le grand public. Création d'un jeu à destination du public scolaire/jeunesse et animé par l'animatrice.
En 2019, le chantier Nature sera de nouveau proposé aux scolaires et organisé en automne sur le thème du maintien de la mosaïque d'habitat et de la trame forestière avec un chantier de plantation.

Objectif 6: Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire

C3: Suivre l'efficacité des mesures de gestion

En 2018, les mesures qui avaient été engagées en MAET en 2013 et qui ont été réengagées en 2018 ont fait l'objet du renseignement des fiches de diagnostics élaborées avec le CBNPMP et les autres animateurs N2000 en 2017. Cela concerne plus de 160 grilles. Faute de temps, le suivi d'autres parcelles n'est pas possible. Ce fonctionnement sera maintenu chaque année pour permettre d'avoir un bilan tous les 5 ans.
Perspectives : En 2019 il concernera les nouveaux contrats MAEC.

C2: Améliorer la connaissance des espèces d'intérêt communautaire

Pour répondre aux besoins identifiés dans le Docob et l'arrêté d'approbation, une étude a été engagée pour améliorer les connaissances sur les gites de reproduction des chiroptères en lien avec les usages socio-économiques.
Perspectives : Celle-ci se poursuivra en début d'année 2019. Les résultats de cette étude permettront de compléter le Docob sur ces enjeux et d'envisager un accompagnement technique et/ou financier des projets les plus prioritaires.

C1: Améliorer la connaissance des habitats d'intérêt communautaire

L'animatrice a suivi le démarrage et la réalisation de l'étude de la mise à jour de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire lancée par la DDTM et réalisée par l'ONF.

Perspectives : Ce suivi se poursuivra en 2019 avec un rendu prévu début 2020.

L'élaboration du Docob oiseau est également à prévoir. La DDTM cherche une solution pour lancer cette étude (cf. obj 4). L'animatrice sera aussi en charge d'accompagner les prestataires retenus dans ce projet.

Un certain nombre d'actions est mis en œuvre en collaboration avec les autres animateurs des sites Natura 2000 du 64 : Elaboration du guide des espèces caractéristiques des habitats agropastoraux / Séminaire du réseau Natura 2000 régional /Organisation du concours prairies fleuries /Projet antiparasitaires /Formation sur les plantes indicatrices.

De même, l'animatrice participe à certaines démarches de territoire afin d'y intégrer les enjeux du site Natura 2000 : Projet PNR Montagne Basque/ Projet Poctefa Kintoan Barna/ Projet Life Oreka Mendian.

Questions/Remarques :

- *François Prud'homme demande quelles sont les relations avec les autres sites ?*
- *Marine Vilarelle répond qu'elle est en contact régulier notamment avec l'animatrice du DOCOB Nive pour la partie contractualisation des MAEC car les deux sites sont imbriqués et les éleveurs sont les mêmes. Des travaux sont aussi menés en commun avec l'ensemble des animateurs N2000 du 64 (cf liste ci-dessus).*
- *Le fait que les périmètres du site de la Nive et du site Montagne des Aldudes soient imbriqués ne pose pas de souci dans l'animation de certains outils demande François Prud'homme ?*
- *Marine Vilarelle répond qu'aucun problème ne s'est présenté jusqu'à aujourd'hui mais que cela pourrait être le cas si des enjeux identifiés dans le docob de l'un et non dans l'autre se présentaient sur le périmètre du site non concerné par l'enjeu. Cela s'est déjà produit sur d'autres sites de la région et notamment évoqué par des collègues animateurs sur le montage de contrats Natura2000.*
- *Alexa Dulin, qui a pris récemment la suite de Aritz Arzak sur l'animation du site Natura 2000 de la Nive à la CAPB se présente et conclut sur l'importance de mener un travail conjoint sur l'animation des sites Natura 2000 du territoire pour apporter de la plus-value.*

1.3 Bilan du temps passé en fonction des objectifs du Docob

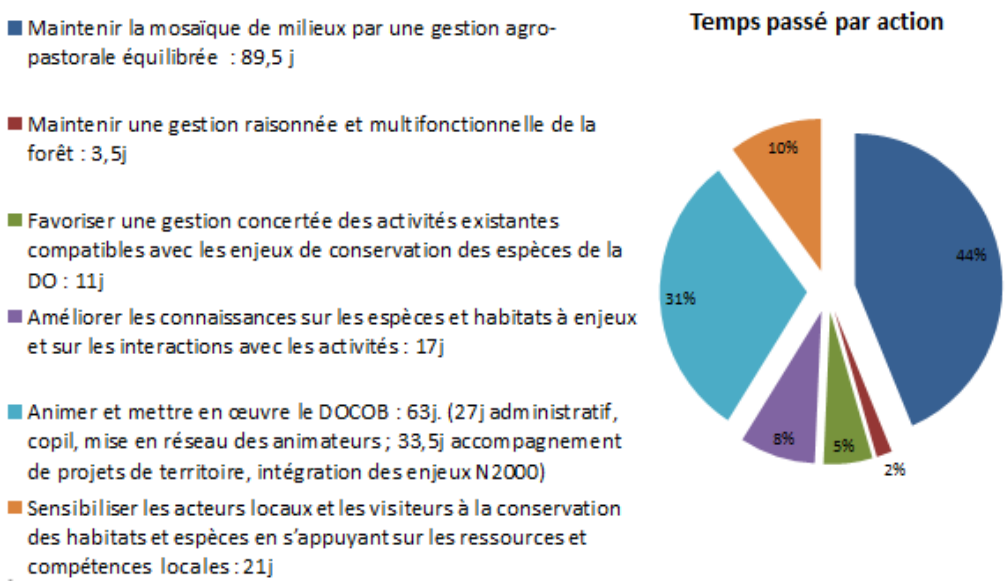

2. VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTION 2019 PAR LE COPIL

Le programme d'action, les ajustements du Docob et la feuille de route 2019 (ci-dessous) sont validés par l'ensemble des membres du Copil.

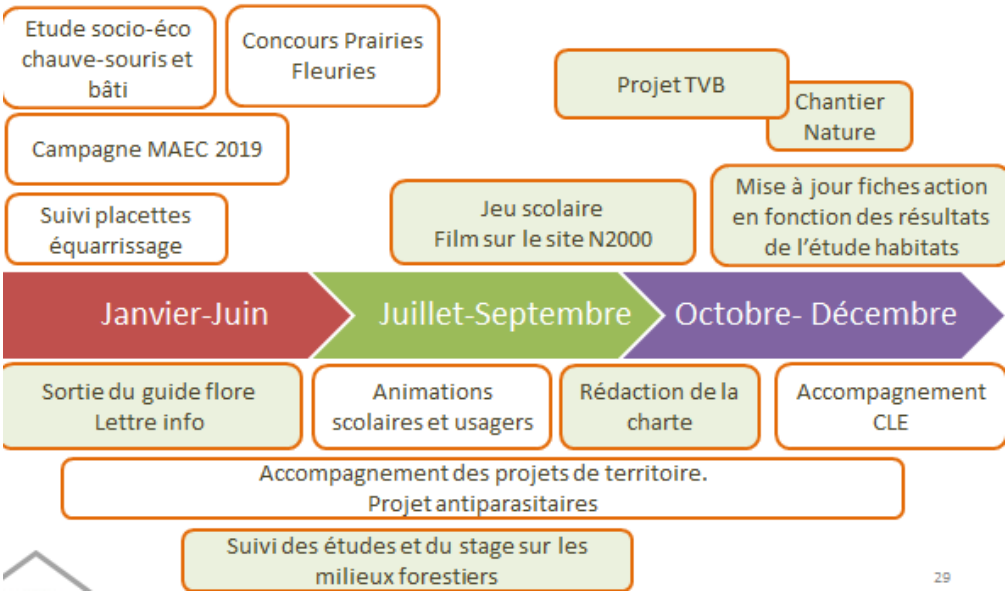

Questions/Remarques :

- *Joëlle Tislé de la DDTM : Ce COPIL (contenu et nombre de personnes présentes) atteste de l'efficacité de Natura 2000 sur le territoire. Cependant, pourquoi l'objectif 3 (Maintenir et restaurer les* ***régimes hydriques des sources*** *et favoriser la mosaïque d'habitats humides en adaptant les projets d'aménagements) n'est-il pas traité ?*

->L'objectif 3 n'a pas été ciblé par la feuille de route validée en copil en 2018 car il concerne peu de surfaces du site explique Marine Vilarelle. On est également dans l'attente d'une cartographie plus précise qui permettra d'identifier les zones à enjeux et de cibler des actions concrètes à mettre en œuvre et leur degré de priorité. Si certains membres du copil le jugeaient utiles ou urgent, ce point pourrait être ajouté en action dans la feuille de route de 2019 dès aujourd'hui. Suivant les résultats de la mise à jour de la cartographie et des fiches habitats et actions du docob, cet objectif pourra être intégré à la feuille de route d'animation dès 2020.

3. PRESENTATION DE LA REPRISE DE LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRES

- **Intervenant :** Christophe Chauliac, ONF
- **Support :** Power point (pièce jointe)

1. Contexte

Suite à la validation partielle de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire (42% de surface validée par l'arrêté préfectoral d'approbation du Docob correspondant aux habitats forestiers) il s'avérait important de disposer d'une cartographie **précise** des habitats naturels du site FR7200756 afin :

- **D'affiner** les objectifs de développement du DOCOB
- De permettre la montée en compétence de l'animation du site

Ainsi, début 2018, la DDTM lance en tant que maître d'ouvrage un marché comprenant la reprise de la **cartographie des milieux ouverts soit 10 729 ha**. Le cahier des charges prévoit une étude sur 2018 et 2019 pour un rendu prévu début 2020.

2. Méthodes

- Phase de pré cartographie du site (redécoupage des unités paysagères)
- Échantillonnage spatial et temporel (maillage systématique)
- Phase d'inventaire : Caractérisation et analyse du milieu selon différents critères

3. Secteurs d'étude

CARACTÈRES PARTICULIERS DU SITE DES ALDUDES :

- Étage collinéen et montagnard relevant du domaine ATLANTIQUE
- **Substratum dominant** : roches primaires à Schistes, Quartzites et grés en complexes avec des roches sédimentaires imbriquées
- Climat **hyper océanique** à forte hygrométrie cumulée
- Milieux façonnés par l'homme, où la grande majorité de la surface se constitue d'habitats agropastoraux nés des **stades régressifs de la forêt**.

4. Résultats 2018 :

7 161 ha ont été cartographiés jusqu'à présent dont 2832 ha d'habitats élémentaires et 2206 ha d'habitats d'intérêt communautaire.
74% découlent d'observations directes et 26% de photo-interprétation.

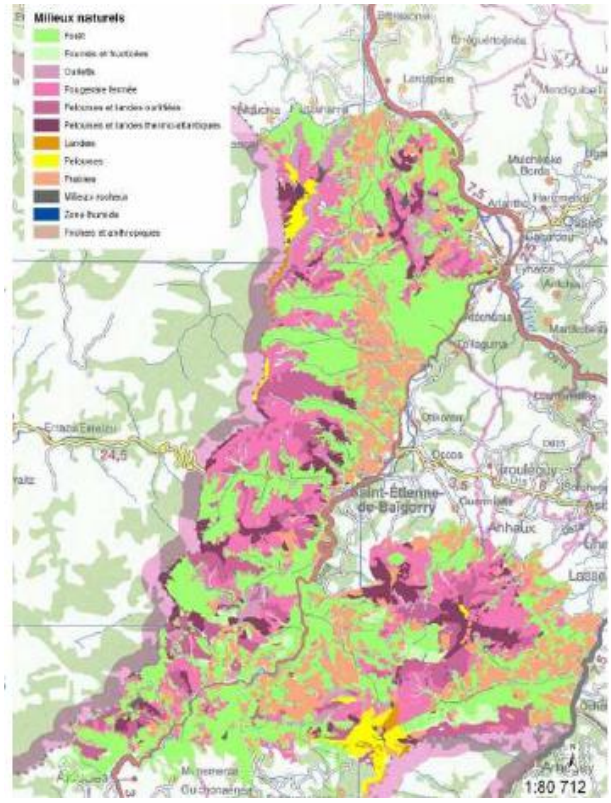

Un peu moins de 4600ha seront cartographiés en 2019.

Habitats de la partie nord du site :
Il s'agit en majorité de prairies et ourlets.
Les inventaires font état de **18 HIC dont 3 prioritaires**

Tab.V : Formations végétales de la partie Nord du site

Milieux	Surface (ha et %)	
Fourrés et fructicées	314.26	4.4%
Landes	1056.42	14.8%
Ourlets	2871.81	40.1%
Pelouses	874.16	12.2%
Prairies	1678.45	23.5%
Zones humides	18.22	0.3%
Milieux rocheux	93.93	1.3%
Friches et anthropiques	251.36	3.5%

correspondants à 31 % de la surface de la zone d'étude soit **2 204 ha.**
Les pelouses acidiphiles (6230*) et landes sèches (4030) composent **85 %** des HIC rencontrés en 2018. De plus, les pelouses acidiphiles étant des Habitats d'Intérêt Communautaire prioritaires cela se traduit par une large couverture des **HIC prioritaires**.
La représentativité spatiale de ces habitats est augmentée car elle intègre la **notion de complexe** dynamique propre aux écosystèmes pastoraux des montagnes Basques.

PREMIÈRES PERSPECTIVES D'ENJEUX
Les formations primaires et calcicoles présentent un **enjeu fort** (raretés et occurrences) mais sans menaces particulières.
Les landes et pelouses acidiphiles s'inscrivent comme les HIC les plus représentatifs du site des Aldudes ce qui donne une **responsabilité nationale forte quant à leur conservation**. La prise en compte de ces écosystèmes dynamiques et évolutifs dans le temps implique une approche cartographique particulière à définir.

CALENDRIER 2019
- Bilan et calibrage technique des données 2018 – *Décembre 2018*
- Inventaire des prairies de la zone Sud –*Mai / juin 2019*
- Inventaire des habitats non prairiaux – *Juillet à septembre 2019*
- Restitution de l'étude et bilan – *Novembre / décembre 2019*

Questions/Remarques : *François Prud'homme souligne l'importance de cette étude et la qualité du travail accompli.*
Marine Vilarelle remercie Christophe Chauliac pour la qualité des premiers résultats de l'étude et l'ensemble des personnes présentes pour leur attention et leur participation à ce COPIL.